



Mon fils souhaite repasser devant le juge comment faire ?

Par **chrissdel**, le **07/09/2010** à **08:23**

Bonjour, j'ai perdu la garde de mon fils âgé de bientôt 11 ans en 2006, mais même pas 1 an après le transfert de résidence mon fils hurler et pleurer quand il fallait que je le ramène chez son père, bref il me demandait de rester vivre avec moi, devant sa détresse j'en ai fait part au papa et tout les 3 nous avons convenu d'un accord verbal qui disait qu'il devait faire toute sa primaire chez son père et que si à sa rentrée en 6ème il voulait toujours venir vivre chez moi on ferait le transfert. Mon fils a tenu son engagement tant bien que mal mais en janvier dernier il m'a nouveau exprimé sa volonté de vivre chez moi avec de bons arguments et j'ai donc réaborder le sujet avec son papa qui là surprise !!! a refusé catégoriquement pour ses raisons qui sont pour moi nul et très moches mais que je ne peux prouver bref de là je prend un avocat lui explique l'histoire elle me conseille donc de faire prendre un avocat à mon fils de manière à ce qu'il soit entendu devant le juge, j'explique à mon fils la situation et mon fils accepte de rencontrer un avocat et une demande d'audition est faite auprès du juge, son père en apprenant ceci et ayant très peur de ce que pourrai dire l'enfant a tout fait avec son avocat pour faire rejeter cette audition jusqu'à aller prétendre qu'il y avait des suspicions et de vouloir choisir lui-même l'avocat de mon fils un autre avocat !!! demande rejeter bien sûr mais à partir de ce moment il n'a pas arrêté d'embêter le petit avec des menaces de chantage et j'en passe ... et de le préparer à cette audition en jouant au juge et l'enfant ... le jour de son audition son père pendant le trajet de sa maison au tribunal n'a pas oublié de lui dire qu'il lirait tout ce qu'il dirait et que gare si cela ne lui convenait pas ce qui fait que mon fils a eu très peur et que dans le bureau du juge il s'attendait à avoir à répondre à des questions ce qui n'était pas le cas bien sûr .. il en ressort que comme mon fils a eu peur de dire qu'il souhaitait vouloir venir vivre chez moi à cause de son père et qu'il ne voulait donc pas choisir ... le juge a forcément maintenu la résidence chez le père .. maintenant mon fils est malheureux et me refait des crises quand c'est le moment de rentrer chez son père, il veut à tout pris revoir le

juge, il a même écrit une lettre à celui-ci en lui expliquant pourquoi il n'avait pas parlé librement, qu'il la remette pour que je lui envoie ... rnque doit-je faire ?rncomment prouver ce chantage et cet harcèlement moral sur mon enfant ?